

NEWS D'ILL

MAGAZINE D'INFORMATION RÉGIONALE
JANVIER 2008 - N°92 - 3 EUROS

Maires à tout faire

En Alsace, 314 communes ont moins de 500 habitants. Plongée dans le quotidien de leurs premiers magistrats à deux mois des élections municipales.



SOMMAIRE

Ma vie quotidienne
de « chef » de village

PAGES 4-5

Au tribunal pour des réverbères
Dialogue de sourds

PAGES 6-7

La politique du porte-à-porte
A Rorschwihr, les élus ne s'entendent plus

PAGE 8

Parité : l'Alsace à la traîne
Les Diss, maire de père en fils

PAGE 9

« VRP » de l'intercommunalité
Avec la Com'com, « les impôts décollent »

PAGE 10

Un petit rien les sépare
La renaissance de Bosselshausen

PAGE 11

Ça surfe à Magstatt-le-Haut
Petite commune cherche grosse subvention

PAGE 12

Auf Wiedersehen, Bürgermeister
Et au milieu passe une frontière

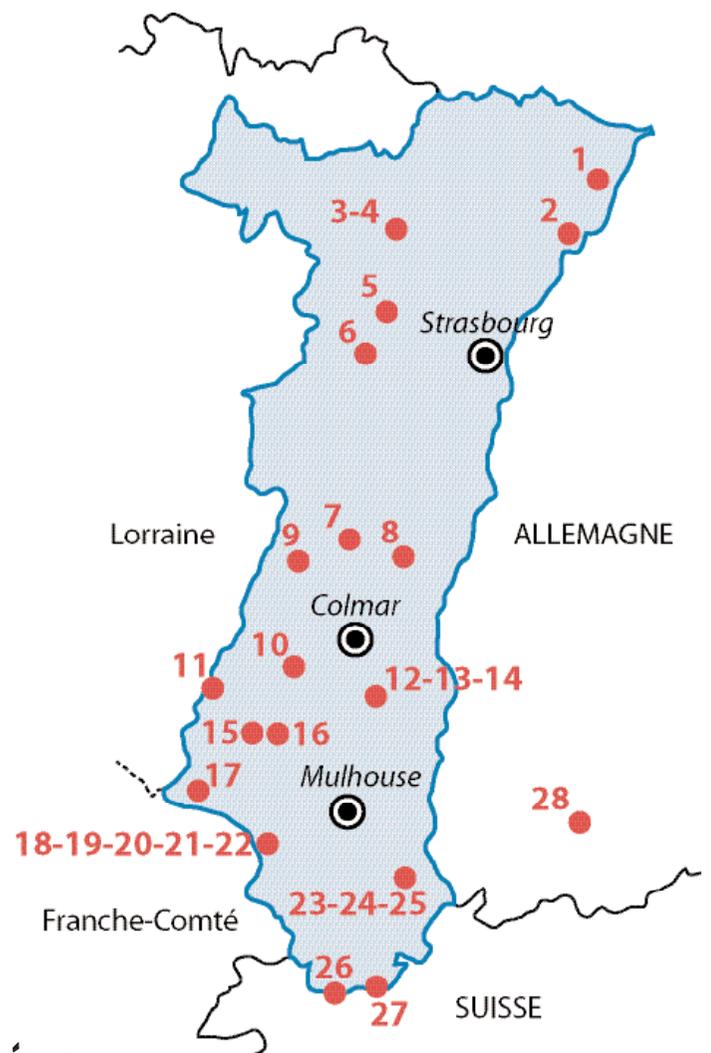
PAGE 13

Le club des Cinq
Une écharpe et des quilles

PAGE 14

Les Marianne de Madeleine

PAGE 15



LÉGENDE

Parmi la centaine de communes que nous avons visitées, les 28 recensées ici font l'objet d'un éclairage particulier dans ce numéro.

- | | |
|------------------|------------------------|
| 1. Kesseldorf | 15. Geishouse |
| 2. Fort-Louis | 16. Goldbach-Altenbach |
| 3. Issenhausen | 17. Sickert |
| 4. Bosselshausen | 18. Bretten |
| 5. Landersheim | 19. Bellemagny |
| 6. Flexbourg | 20. Eteimbes |
| 7. Rorschwihr | 21. Saint-Cosme |
| 8. Heidolsheim | 22. Bréchaumont |
| 9. Aubure | 23. Magstatt-le-Haut |
| 10. Wasserbourg | 24. Brinckheim |
| 11. Wildenstein | 25. Stetten |
| 12. Biltzheim | 26. Lucelle |
| 13. Niederentzen | 27. Kiffis |
| 14. Oberentzen | 28. Tegernau |

NEWS D'ILL

CENTRE UNIVERSITAIRE D'ENSEIGNEMENT DU JOURNALISME

UNIVERSITÉ ROBERT SCHUMAN

11, rue du Maréchal Juin

BP 13

67043 Strasbourg

Tél : 03 88 14 45 34

Fax : 03 88 14 45 35

Courriel : admin@cuej.u-strasbg.fr

Internet : cuej.u-strasbg.fr et mcsinfo.u-strasbg.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Alain Chanel

ENCADREMENT : Alain Chanel, José-Alain Fralon, Christian Losson, Christian Massol

RÉDACTEUR EN CHEF : Tiphaine Reynaud

RESPONSABLE ICONOGRAPHIQUE : Louise Fessard

RÉALISATION : Manon Aubel, Roman Bernard, Loup Besmond de Senneville, Marion Bonnet,

Sarah Brock, Pierre Demoux, Louise Fessard, Arthur Frayer, Guillemette Jolain, Dave Kou-

liche, Pierre-Louis Lensele, Guilhem Martin Saint Léon, Fabien Mollon, Mathilde Morandi,

Victor Nicolas, Solina Prak, Tiphaine Reynaud, Maria Wimmer

ILLUSTRATION DE UNE : Grégoire Pierre (gregoire.pierre@yahoo.fr)

INFOGRAPHIES : Fabien Mollon

IMPRESSION : Realgraphic, Belfort

Faxo

Chaque semaine, l'actualité des universités en Alsace
téléchargeable sur le site de France Bleu Alsace



La recherche, les filières, des invités, la vie des campus, le sport, les expositions,
toutes les facs d'Alsace sont dans Faxo, un magazine préparé par les étudiants du CUEJ.
Podcast à télécharger sur www.radiofrance.fr.



DANS L'OMBRE

JEAN-PAUL ILLIS, Yvette Ehlinger ou Gérard Janus, ces noms ne vous disent peut-être rien. Pourtant, comme Fabienne Keller ou Jean-Marie Bockel, ils sont les premiers magistrats de leur commune. Des communes de moins de 500 habitants certes – on en compte 314 en Alsace –, mais qu'il faut administrer, nuit et jour, au plus près des citoyens, seul ou presque. Pour un salaire, pardon, une indemnité symbolique.

Dans l'ombre des élus nationaux ou des métropoles, souvent ignorés des statistiques et des études

ciologues, ils représentent pourtant le premier – et souvent le seul – rouage de la République de proximité. Spécificité française, ces villages parfois minuscules, avec leur clocher et leur mairie face à face, image d'Epinal de la « France éternelle », ne sont pas pour autant figés dans le passé. Câblage Internet haut débit, wifi, réseau d'assainissement d'eau à la pointe du progrès et de l'écologie : ils développent des solutions innovantes pour pallier leur manque de ressources et investir à moindre coût.

Face à l'isolement, les maires se regroupent. Communautés de communes, pays, associations ponctuelles prennent le pas sur les vieux découpages administratifs. Les frontières nationales

s'évanouissent aussi pour autoriser, par exemple, les projets transfrontaliers entre villages suisses et français. Une évolution fédératrice nécessaire, encore loin de l'exemple allemand, tout proche, où les très petites communes disparaissent en fusionnant.

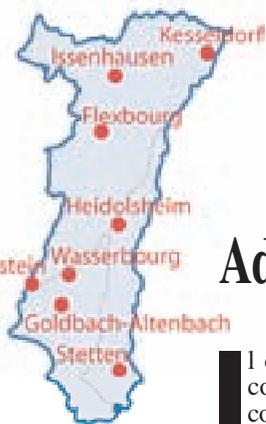
Majoritairement des hommes, quinquagénaires ou plus, actifs comme retraités, tous ces maires témoignent d'une expérience singulière. Il y a les « pros », maires à tout faire, qui entretiennent les cimetières, initient d'importants projets d'équipements et écoutent patiemment les doléances. Moins disponibles, nombreux sont ceux qui, enseignants, agriculteurs ou chefs

d'entreprise, mènent une double vie. Maires à mi-temps, ils ne pourraient rien faire sans leur secrétaire de mairie, véritable cheville ouvrière d'une municipalité. Enfin, il y a les déçus, découragés par les procès à répétitions, l'inflation législative ou les bisbilles piccolines. Pour eux, l'aventure s'arrêtera en mars. Là où elle continuera ou commencera pour d'autres.

TIPHAINE REYNAUD

Ma vie quotidienne de

Administrer une petite commune, c'est d'abord jongler entre travail, mandat et



Il est celui qui détient les clés du destin communal, qui se consacre, de jour comme de nuit, au bien-être de ses administrés, souvent au détriment de sa vie familiale. A quelques semaines de la fin de leur mandat, les maires se confient et reviennent sur leur parcours, leurs attentes et leurs espoirs déçus.

A Goldbach-Altenbach, « un score digne d'une république bananière »

Chef de site pétrolier à Bâle, Marcel Girard veille depuis 15 ans sur la tranquillité des 252 habitants de Goldbach-Altenbach, un petit village des Vosges. Grandes moustaches et yeux pétillants, ce maire de 55 ans jouit d'une belle popularité. Aux municipales de 2001, il a réalisé le meilleur suffrage des onze conseillers municipaux : « 92,7%, un score digne d'une république bananière ! »

100 kilomètres de trajet aller-retour quotidien et des journées de douze à quinze heures : Marcel Girard est responsable, au sein de la société Satram Huile, des stocks de carburants de l'Etat suisse. Au déjeuner, il lui arrive de discuter « mairie » avec le PDG de la division énergie de Bolloré, maire d'une petite commune bretonne.

Les dimanches d'été, il met « des cerises en tonneau » en prévision de la visite du sous-préfet qui « veut distiller » sur l'alambic communal. Le reste de la semaine, il traite les affaires municipales depuis son bureau de Bâle. « Ma secrétaire de mairie peut me joindre par mail 24 heures sur 24. Je communique beaucoup par Internet. Si un maire a une bonne secrétaire, c'est un bon maire ! »

Présent à la mairie pour ses quatre heures de permanence hebdomadaires, Marcel Girard a manqué pour la première fois un conseil municipal en octobre 2007, à cause d'un déplacement professionnel. En cas de problème, ses administrés savent qu'ils peuvent sonner à la porte de sa maison bleue, à côté du Dorfhüß, la nouvelle maison communale.

A Wasserbourg, « j'ai l'impression d'être un larbin »

Assis derrière la grande table du conseil municipal de Wasserbourg, Jean-Paul Iltis, 65 ans, soupire. Maire depuis 1989, il affiche sa lassitude : « Je ne sais pas pourquoi je suis encore là. Quand je viens à la mairie, c'est avec la peur au ventre. » Pourtant, sa commune, il la connaît bien et il ne manquait pas d'enthousiasme lorsqu'il a pris ses fonctions. « Je voulais servir mon village en réalisant des projets qui me tenaient à cœur. J'ai fait ce pour quoi on m'a élu mais à présent je n'ai plus l'impression de pouvoir avancer. »

Aujourd'hui, il compte les jours qui le séparent de la fin de son mandat. « Ce sera un soulagement et même une libération. »

Le manque d'écoute et de reconnaissance des autres échelons administratifs, les responsabilités grandissantes et les nombreuses plaintes des administrés : voilà ce que ne supporte plus Jean-Paul Iltis. « Tout cela devient pesant, insiste-t-il. Dans une petite commune, le maire est censé tout connaître et tout faire. C'est de pire en pire. J'ai souhaité l'impression d'être un larbin. La fon-



De gauche à droite, de haut en bas : Tiphaine Reynaud, Dave Koulitche, Louise Fessard, Pierre-Louis Lenseil/CUEJ

tion de maire est devenue très ingrate. » Retraité depuis 1999, il regrette aussi que sa vie familiale pâtisse de sa fonction électorale. « Chaque jour, je consacre plusieurs heures à la commune, explique-t-il. Mais cela ne suffit pas, les gens nous croient à leur disposition. Quelqu'un est même venu rouspéter chez moi le soir de la Saint-Etienne, alors que je dînais en famille. Et tout ça pour une histoire de permis de construire ! » Son successeur ? « Je me fous de savoir qui ce sera. Tout ce qui compte pour moi, c'est que je serai enfin tranquille... »

A Issenhausen, « ils chuchotent dans mon dos »

Georges Roth, lui aussi, voulait couler une retraite heureuse. Depuis 2001, il est le maire d'Issenhausen, une commune de 95 âmes coincée entre la plaine d'Alsace et le contrefort vosgien. Originaire de Haguenau, il a vécu 30 ans à Strasbourg, avant de prendre sa retraite et de venir s'installer dans le village. Une dizaine d'années après son arrivée, le constat est amer : « Dans le village, je ne suis pas aimé. Je l'ai ressenti dès la troisième année de mon mandat. Les gens sont hypocrites. Ils chuchotent dans mon dos. » Issenhausen est habité par quelques familles présentes depuis plusieurs générations. Difficile donc, pour Georges Roth, de se faire entendre. Jamais vraiment intégré

dans la commune, il vendra sa maison en mars 2008, juste après les élections auxquelles il ne se représentera pas.

« A Stetten, je suis maire. A Sierentz, je suis secrétaire de mairie »

Pascal Turry est à la fois maire de Stetten et secrétaire de mairie à Sierentz. « Secrétaire de mairie, c'est mon métier tandis que ma fonction, c'est maire », explique-t-il. Même s'il y a des similitudes, les deux tâches n'ont pas grand chose en commun : « D'un côté, je suis maire d'un village de 300 personnes, et de l'autre, je dirige une équipe de trente employés municipaux pour gérer une ville de 3000 habitants. » Sa fonction de maire lui demande beaucoup de présence sur le terrain : « Je me suis déjà déplacé un dimanche après-midi pour des nuisances sonores », raconte-t-il. En tant que secrétaire de mairie, au contraire, il chapeaute les différents services sociaux, financiers, d'urbanisme, etc., un véritable travail de bureau.

Après des journées de dix heures, ce père de deux enfants consacre en partie ses soirées à sa municipalité. « Je gagne beaucoup de temps grâce à mon poste de secrétaire de mairie, car je sais comment remplir des documents administratifs. » Autre avantage : il s'inspire de ce qui marche à Sierentz pour sa commune. Pascal Turry est entré comme conseiller à la mairie de Sierentz en 1983, à

630 euros de « salaire » mensuel

Le maire de chaque commune française touche une indemnité mensuelle dont le montant varie selon le nombre d'administrés.

Dans les villages de moins de 500 habitants, le premier élu reçoit ainsi 632,85 euros par mois maximum, contre une indemnité de 5397,83 euros pour ses pairs à la tête des communes de plus de 100 000 habitants.

« chef » de village

vie personnelle. Certains s'y épanouissent, d'autres jetteront l'éponge en mars.



De gauche à droite et de haut en bas : Geneviève Foltzer, dans le salon de la mairie de Wildenstein sous la neige; Guy Callegher, maire de Kesseldorf, sous les portaits des anciens présidents de la République; Marcel Girard prépare l'alambic communal de Goldbach-Altenbach pour rendre service au sous-préfet; Jean-Paul Itlis, lui, n'attend qu'une chose : la fin de son mandat à la tête du village de Wasserbourg.

l'âge de 21 ans. Trois ans plus tard, il devient directeur général des services d'une commune voisine, puis revient à Sierentz en 1988, où il accède au poste de secrétaire de mairie. A l'entendre, c'est presque par hasard qu'il est élu à la tête de Stetten en 2001 : « On m'avait proposé de devenir conseiller municipal en 1995. Je me suis dit : pourquoi ne pas passer le cap ? » A 45 ans, le plus jeune maire de la communauté de communes du pays de Sierentz sera candidat aux municipales de 2008. Et n'exclut pas de devenir maire d'une plus grosse commune dans le futur.

A Flexbourg, « ne pas être Alsacienne est un avantage »

En mars, Elisabeth Vierling achèvera son premier mandat aux commandes de Flexbourg. Cette ancienne prof de biologie, Parisienne d'origine, s'est installée au village pour suivre son mari. « Ne pas être Alsacienne est un avantage : je n'ai ni clan, ni tiraillement », explique-t-elle. « Je n'ai pas d'amis d'enfance pour qui je prendrais parti. » Et pourtant, il lui a fallu devenir Alsacienne. Etudier l'histoire du village. Sa dernière grande action : l'édition d'un livret sur l'église du village. Et puis il faut faire siennes les spécificités de la région. « Je ne parle pas l'alsacien, mais cela ne me pose aucun problème. Sauf

quand je vais rendre visite aux deux doyennes du village. Mais prenez le 11 novembre, par exemple. A Paris, on rédige un discours qui doit être lu par tous les maires de France. Mais c'est sans tenir compte de l'Alsace ! » Et de rappeler que les Alsaciens morts pendant la Première Guerre mondiale sont tombés du côté allemand.

A Wildenstein, « il faut être assistante sociale, agent d'entretien... »

Après vingt-quatre ans et quatre mandats à la tête de Wildenstein, la chose publique n'a aujourd'hui plus beaucoup de secret pour Geneviève Foltzer. « Quand j'ai commencé, je ne savais même pas ce qu'était la gestion communale. » Elle est arrivée en plein hiver 1979 dans ce village de la vallée de la Thur pour suivre son mari forestier et seule son absence d'accent trahit aujourd'hui ses origines savoyardes. En 1983, lorsque le précédent maire décide de ne pas se représenter, aucun des 211 villageois ne veut le remplacer. « Je n'en avais pas particulièrement envie, mais j'ai été tellement démarchée que j'ai fini par accepter », glisse-t-elle avec un petit sourire timide. Alors enceinte, elle est élue – « J'ai été maire et mère dans la même semaine » – et se retrouve confrontée à cette nouvelle tâche, seule, puisque « l'ancien secrétaire de mairie a arrêté en même temps ».

Son « sacerdoce » peut alors commencer. « J'ai découvert le goût des nuits blanches, réveillée parce qu'il neige ou pour un coup de frein trop brusque dans la descente du col, quand il faut aller constater une sortie de route. J'ai aussi appris à être assistante sociale, agent d'entretien... » Geneviève Foltzer n'a pas d'emploi, « pas le temps ». Conséquence : sa mairie est l'une des seules à être ouverte du lundi au vendredi, de 13h30 à 16h30. Une petite dizaine de personnes passent chaque après-midi, « parfois plus quand il pleut et qu'ils ont besoin de parler ». De tout, de rien, du prochain tournoi de belote, de la chasse ou du temps qu'il fait.

Pour l'aider, elle peut compter sur les conseillers municipaux, qui s'impliquent dans les travaux de la commune, et sur les appels aux habitants pour des journées de travaux collectifs. Souvent courtisée pour les élections régionales, elle a toujours décliné l'offre, afin « d'être toujours présente dans la commune ». Mais le dévouement et la passion ne suffisent pas éternellement, et elle ne briguera pas de cinquième mandat, « pour pouvoir faire ce que je n'ai pas pu faire pendant 25 ans. » Ce que sa longue expérience lui a appris ? « A relativiser tous les petits soucis, les querelles. A être philosophe. »

A Kesseldorf, « le village natal de ma femme »

Guy Callegher, 72 ans, est arrivé à Kesseldorf pour une histoire de cœur. « Je suis venu m'installer ici dans les années 1960 car c'était le village natal de ma femme », se souvient-il. Un village qu'il a fait sien, au point d'en devenir le premier magistrat un jour de mars 1977. « Je suis Mosellan, né de mère italienne, avec une formation de tailleur de pierre. J'ai fini à Kesseldorf, travaillant à Rastatt en Allemagne dans l'armée française. » Il briguera son sixième mandat au printemps.

A Heidolsheim, « le village stagnait, il fallait que ça bouge »

« Faire venir les jeunes pour que le village avance », c'est la devise d'Alex Jehl, nouveau maire de Heidolsheim, un village de 450 habitants situé en bordure de nationale, entre Marckolsheim et l'Allemagne. Assis sur un petit bureau, ce moustachu aux cheveux courts est fier de son bilan : sa commune a gagné presque cent habitants depuis 1999. Alex Jehl a débuté son combat pour accéder à la mairie en 1989. Il avait alors 27 ans. « Le village stagnait », explique-t-il. « 80% des conseillers étaient en place depuis 1983. Il fallait que ça bouge. » Son esprit rebelle énerve ses adversaires : « J'étais la bête noire. » Il est pourtant élu conseiller municipal. Sur un tract distribué à la population, Alex Jehl promeut son projet : créer un bulletin communal, abaisser les taxes, bâtir une salle associative et une nouvelle école, actuellement en construction. En 2001, il parvient enfin à réaliser son but : il est élu maire. Il crée un site Internet intitulé « Fan de Heidolsheim », sur lequel il apparaît avec ses adjoints, à côté du slogan : « des gens comme vous et moi ».

TEXTE :
LOUP
BESMOND DE
SENNEVILLE,
LOUISE
FESSARD,
ARTHUR
FRAYER,
GUILLEMETTE
JOLAIN,
PIERRE-LOUIS
LENSEL,
VICTOR
NICOLAS,
TIPHAINE
REYNAUD,
MARIA
WIMMER

Au tribunal pour des rév

Depuis les lois de décentralisation de 1982, les maires sont confrontés à une l de plus en plus contraignante. Certains, éçœurés, ne se représenteront pas. D

ENCLAVÉE au milieu d'une forêt de conifères, à quelques encablures du château du Haut-Koenigsbourg, Thannenkirch rencontre des soucis avec ses reverbères. Pascal Bosshardt, 50 ans, à la tête de cette commune touristique de 449 habitants, se retrouve devant le juge à la suite d'une plainte déposée par un habitant, très critique sur l'allure et la couleur bordeaux des nouveaux lampadaires installés devant chez lui.

Le riverain, un agent immobilier, reproche à la municipalité de ne pas avoir eu l'aval pourtant indispensable des Monuments historiques pour ces travaux, qui concernent un « site classé ». « Même la Direction départementale de l'équipement, pourtant maître d'œuvre du chantier, ne savait pas qu'il fallait obtenir cette autorisation ! », se défend Pascal Bosshardt. Il a été mis en examen le 12 juin pour infraction au code de l'urbanisme. Bien que le parquet ait requis un non-lieu, le maire, éçœuré, ne briguera pas un second mandat.

Vosges de 135 habitants. « Les normes changent sans cesse. Jusqu'à il y a cinq ans, il existait des modalités spécifiques pour l'assainissement individuel. Aujourd'hui, ça a changé et il faut mettre tout le village aux normes. Dans ce cas, on a jusqu'au 31 décembre 2012. » Face à cette avalanche de décrets, certains maires craignent l'immobilisme. « Quand les projets risquent de stagner, je les fais quand même avancer. Puis je régularise après coup. Quitte à être à la limite de la



Des dizaines de lois chaque année. Du vignoble au Ried, de l'Alsace bossue à la vallée de Munster, ils sont des dizaines, comme Pascal Bosshardt, à être confrontés à un cadre juridique de plus en plus complexe. Des histoires de procès que les maires vous racontent avec passion. Un peu comme si le ciel leur tombait sur la tête. Depuis 1982 et les lois de décentralisation, les édiles sont confrontés à de plus en plus de responsabilités. Législation européenne, lois nationales, décrets, règlements : autant de textes qu'ils doivent connaître en détail. Pour réduire le risque d'être mis en cause, les maires multiplient les arrêtés municipaux. A Issenhausen, village de 95 âmes situé dans le Kochersberg, Georges Roth est actuellement en procès pour avoir décidé de couper des arbres qui gênaient la visibilité aux abords d'un carrefour. Une mesure déplaisante pour la propriétaire desdits arbres, qui a porté plainte. « Il s'agit d'une disposition de sécurité publique », se défend le maire. S'il y a un accident, cela retombera sur la commune. » Pour s'informer des nouvelles réglementations, les élus épluchent journaux officiels et bulletins en tous genres. « Ce qui pèse le plus, aujourd'hui, ce sont les règlements », explique Alice Morel, maire de Bellefosse, un village des Hautes-



Cinq absences, et c'est l'exclusion

Les lois et les règlements sont les mêmes pour tout le territoire national. Il y a cependant quelques exceptions en Alsace-Moselle en raison du droit local. « Par exemple, explique René Danesi, maire de Tagsdorf et président de l'association des maires du Haut-Rhin, si un conseiller municipal n'assiste pas à cinq conseils sans excuse, cela peut lui coûter sa place. » La procédure est simple : après constatation des absences, le maire peut exclure l' élu fautif par courrier. Dans ce cas, le conseiller renvoyé n'est pas forcément remplacé. « Tant que le conseil municipal compte au moins six membres, il n'y a aucun problème légal », précise André Deneuville, maire d'Appenwihr. Or, le plus souvent, les conseils municipaux des petites communes comptent onze élus. Si le conseil décide le remplacement, il doit choisir le nouveau conseiller parmi les personnes présentes sur les listes mais non élues lors des élections municipales précédentes. S'il n'y avait qu'une liste et que tout le monde a été élu, un nouveau suffrage peut être organisé.

PIERRE-LOUIS LENSEL

« Est-ce que j'ai bien fait de les m

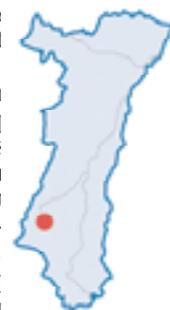
« Couteaux suisses » de la République, les élus sont à la fois pompiers, et médiateurs. A Geishouse, Yvette Ehlinger a appris à concilier ces dif

QUAND Yvette Ehlinger se souvient de cette journée de 2000 qui a vu sa maison détruite par les flammes, les larmes lui montent aux yeux. La maire de Geishouse, commune de près de 500 habitants située sur les contreforts de la vallée de la Thur, a saisi cette occasion pour exercer de plein droit sa mission de sécurité publique.

Composer avec les conflits. Elle recrute l'adjutant Michel Arnold, pompier professionnel, en tant que chef de corps. Dans la foulée, elle fait voter l'agrandissement de la caserne et l'achat d'un nouveau camion

d'intervention. « Les maires n'ont pas forcément conscience de l'importance d'avoir des pompiers dans un petit village. Moi, je le sais, et je peux payer sur quelqu'un qui n'est pas compétent », affirme-t-elle. A Geishouse, tout le monde se connaît, et amis ou ennemis n'habitent jamais plus de quelques centaines de mètres. Une proximité et une intimité parfois difficiles à gérer pour l' élue qui doit sans cesse composer avec les conflits. Le non-champignon ne rechigne parfois à jouer le rôle de médiateur. « Au début, c'est difficile d'être seule devant quel-

qu'un qui est en colère. Mais maintenant, je suis habituée et je suis carrée, même si c'est mon cousin ou mon tonton. » Quand la situation dégénère, ou devient trop complexe, elle « les envoie au tribunal de Geishouse ». « J'ai d'abord réagi en tant que maire. J'ai fait mon devoir et ensuite seulement j'ai pu pleurer. »



ne constante remise en question. Parmi les obligations méconnues du maire, la médaille de la République est l'une des plus prestigieuses. Yvette Ehlinger se souvient de la mort de son mari. « J'ai d'abord réagi en tant que maire. J'ai fait mon devoir et ensuite seulement j'ai pu pleurer. »

erbères

égislation D'autres se résignent.

légalité », tranche Pierre Lutman, maire de Fessenheim-le-Bas. Les administrés deviennent, eux aussi, de plus en plus exigeants. « Les citoyens demandent au maire d'appliquer les textes, toujours plus nombreux », explique Jean Muckensturm, le directeur juridique du conseil général du Bas-Rhin. Par exemple, avec la médiation de la loi sur les chiens dangereux, les administrés demandent au maire d'assurer leur sécurité. »

2500 requêtes chaque année. Les administrés n'hésitent plus à aller devant les tribunaux. A Riedwihr, au nord-est de Colmar, Bertrand Dirninger se bat pour que les 382 habitants du village profitent de la sonnerie des cloches de l'église. Un riverain les a jugées trop assourdissantes et a porté plainte contre la commune, avec le soutien d'une association de lutte contre le bruit. Une réaction que le maire ne comprend pas : « Chaque heure est annoncée par les cloches de cette église, c'est un usage immémorial. Je ne comprends pas qu'on fasse intervenir une association mulhousienne. Nous sommes très attachés à nos traditions. »

Les procès s'accumulent, et la solitude pèse dans la charge des élus. « Depuis que je suis maire, j'ai été devant le tribunal administratif à trois reprises », explique André Deneuille, maire d'Appenwihr. En 1995, j'étais un jeune maire, je ne savais rien et je me suis formé seul. Pendant ces procès, je n'ai reçu aucun soutien. J'ai dû me tourner vers mon assurance pour avoir un avocat. »

Environ 2500 requêtes arrivent chaque année sur le bureau des sous-préfets alsaciens, qui conseillent les élus dans leurs démarches juridiques. Parmi elles, beaucoup viennent des petites communes, qui ne sont pas dotées de services spécialisés.

GUILLEMETTE JOLAIN
LOUP BESMOND DE SENNEVILLE

marier... »

juges de paix fférentes fonctions.

La fonction se révèle donc beaucoup plus poignante que ne le laisserait supposer la publication des arrêtés municipaux régissant l'heure de tonte des pelouses, le stationnement ou les chiens en liberté. Et demande une constante remise en question. Les mariages sont pour Yvette Ehlinger un autre sujet sensible, surtout quand ce sont des jeunes qu'elle connaît. « Est-ce qu'ils vont rester ensemble ? Est-ce que j'ai bien fait de les marier ? » Elle s'applique pourtant constamment à garder la distance qui sied à sa fonction de maire.

LOUISE FESSARD
TIPHAIN REYNAUD



Tous les mercredis, des adolescents de Biltzheim se réunissent sous l'abribus, à quelques pas de la maison de Gilbert Vonau.

Dialogue de sourds

A Biltzheim, les relations entre le premier élu de la commune et les jeunes sont un éternel malentendu.

Ce mercredi après-midi, ils sont cinq adolescents de 14 et 15 ans, à discuter dans le froid, sous l'abribus qui longe la route. Ils ne mâchent pas leurs mots à l'encontre de leur maire, un homme dont ils ne connaissent même pas le nom. « On ne le voit jamais ! Il ne fait rien pour nous. »

A Biltzheim, pas de bar, et très peu de bu pour Colmar. L'abri en béton est le seul lieu où ils peuvent se réunir. Assise sur un casque moto, Mélanie s'insurge : « On nous a enl les bancs de l'arrêt de bus, et on a nulle p ailleurs où aller. » « On préférerait peut-être nous voir rester chez nous devant la télé ? suggère Arnaud.

A quelques dizaines de mètres de là, la mairie. Juste en face, la maison du maire. Gilbert Vonau, 58 ans, se veut ouvert au dialogue. Il connaît un certain malaise avec la quin... d'adolescents de ce village de 334 habitants : « C'est un vrai sujet de préoccupation. La semaine dernière, mon adjoint est allé les voir, et ça s'est mal passé. » Rendez-vous à tout de même été pris entre les élus et les jeunes, pour discuter de leurs revendications. « Même si on ne répondra toujours qu'à un dixième de leurs attentes... », concède Gilbert Vonau.

Incompréhension des adolescents. La question d'un foyer n'est plus à l'ordre du jour. « J'en avais moi-même créé un quand j'étais adjoint, mais j'ai dû le fermer en 1998. Le billard avait été saccagé et le plafond du local était rempli de trous. Ma préoccupation, c'est qu'un local ne de-

vienn pas un lieu de débauche. S'il y a un problème, c'est ma responsabilité qui est engagée. » De quoi nourrir l'incompréhension des adolescents. « Ils ont détruit le terrain de basket pour y construire une maison. On a fait une pétition pour avoir un skate-park, mais au lieu de ça, la mairie a installé une aire de jeux pour enfants où on n'a même pas le droit d'aller. Les seules activités ici, c'est du genre pé-ue... », soupire Harold, une bouteille de vide à la main.

mal-vivre qui ne dure pas. Pourtant, le de Biltzheim a en tête une série de propense à « un local informel, sous forme ane construite par les jeunes eux-mêmes, lition que cela soit un espace ouvert et ac- à tous ».

La commune a déjà acquis un terrain qui pourrait accueillir cet aménagement. Plus ambitieux, un projet de « terrain de loisirs » partagé avec le village voisin, Niederentzen, est aussi envisagé. Mutualiser les moyens permettrait de voir plus grand, en construisant par exemple le skate-park tant désiré.

Face à ce qu'il nomme « le mal-vivre de l'adolescence », Gilbert Vonau se sent impuissant. Mais il sait que cela ne dure pas : « L'autre jour, un jeune de 22 ans, qui a acheté un terrain sur Biltzheim, m'a avoué : "Qu'est-ce qu'on était con à cet âge-là !" »

MANON AUBEL
FABIEN MOLLON

La politique du porte-à-porte

Les élus préfèrent passer leurs convictions politiques sous silence pour privilégier le consensus et les enjeux locaux.

AU dernier recensement effectué par la secrétaire de mairie, Geishouse, dans les Vosges alsaciennes, dépassait les 500 habitants. Un seuil qui signifie normalement le passage de onze à quinze conseillers municipaux. Au grand soulagement du maire, Yvette Ehlinger, le nouveau chiffre ne sera pas pris en compte pour les élections municipales de mars : « *Trouver onze conseillers municipaux, c'est déjà difficile, alors quinze !* » Yvette Ehlinger, 50 ans, a fait ses comptes : la moitié de son équipe ne se représente pas. Il lui faut trouver cinq nouveaux candidats. Elle a élaboré « *une liste de femmes et d'hommes chez qui on peut aller frapper.* » Ce soir d'octobre, elle a justement rendez-vous chez un candidat potentiel et se prépare plus à convaincre qu'à argumenter.

Programme en deux mots.

Les élections dans les petits villages alsaciens se jouent en effet sur des relations personnelles plus que sur des sensibilités politiques. Faire du porte-à-porte, respecter la proportion des différentes populations : voilà le lot de la tête de liste en campagne. D'autant plus que les programmes sont rarement sujets à polémiques. En 2001, l'essentiel du programme de Marcel Girard, élu de Goldbach-Altenbach, 252 âmes, tenait en deux mots : aménagement (d'une maison communale) et rénovation (de l'extérieur de la mairie attaquée par un champignon, la mэрule). Dans ces villages où tout le monde connaît tout le monde, les clivages traditionnels

de la politique nationale perdent de leur importance. « *On ne raisonne pas en terme de gauche-droite* », dit Roger Gaugler, premier magistrat de Sickert, dans la vallée de la Doller. La plupart des édiles, par frilosité ou par désintérêt, refusent de se prononcer en faveur de telle ou telle formation politique.

« Entretenir le consensus. »

« *Cette volonté de ne pas s'impliquer relève de l'hypocrisie et du manque de courage* », estime Guy Callegher, 72 ans, locataire de la mairie de Kesseldorf depuis 30 ans. Longtemps délégué RPR du canton de Wissembourg, il est encarté à l'UMP et

autant plus facile de gérer une municipalité en gardant sa neutralité ? Sans camp politique établi, il n'y a ni consigne de vote, ni solidarité partisane.

« *Dans nos petits villages, la répartition définie entre majorité et opposition comme dans les grandes villes, n'existe pas* », explique Thierry Roy, élu en 2001 à la tête de Bellemagny, à quelques kilomètres du Territoire de Belfort. Ce dernier ajoute : « *La majorité change sur chaque sujet. Il faut convaincre tout le monde à chaque fois.* » Quand plusieurs élus se joignent pour former une dissidence affirmée, cela se passe plutôt mal. A Geishouse,

pâturage : ils ont créé un comité de défense en allant jusqu'à dire qu'ils aimaient y entendre les sangliers. »

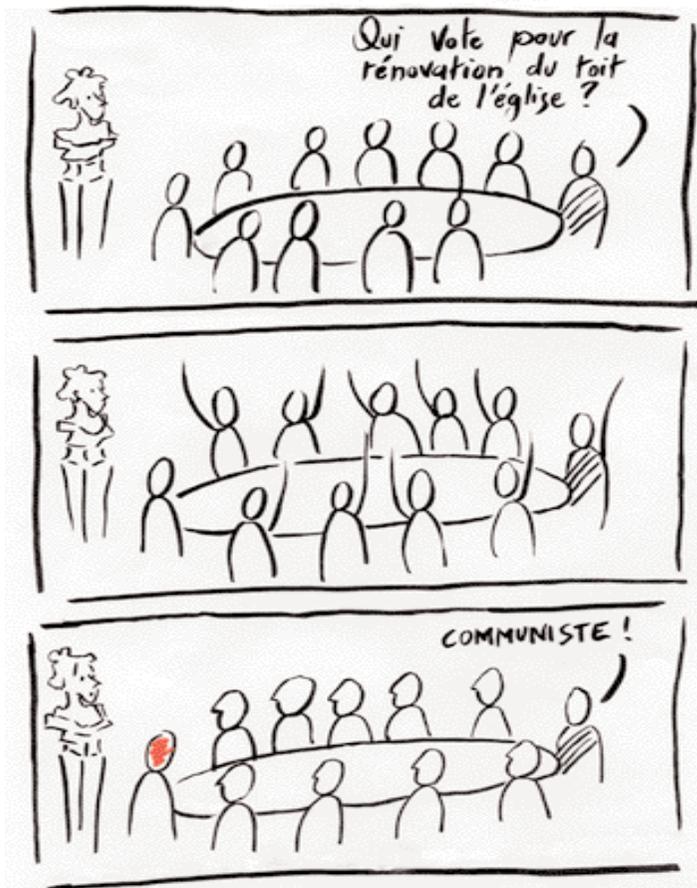
Des sujets qui fâchent ? « *Je mets tout de suite un frein aux discussions car il ne faut pas oublier qu'on est là avant tout pour les gens du village* », répond Lucien Richard, maire de Magny, village de 188 habitants proche de la Franche-Comté. Son conseil municipal regroupe aussi bien des sympathisants du Front national que de l'extrême-gauche. « *Si on veut parler de politique, on attend la fin du conseil.* »

Séisme au sein du conseil.

En revanche, à l'heure des parrainages pour l'élection présidentielle, les maires des petites communes hésitent moins à s'engager. Et pour cause : « *Une signature n'est pas un vote !* », s'exclame Lucien Richard. Il est un des maires qui ne se privent pas de parrainer un candidat. En 2001 et en 2007, sa signature est allée grossir le nombre des soutiens recueillis par Jean-Marie Le Pen. Un geste qu'il justifie par un souci de pluralisme démocratique : « *Je ne suis pas d'extrême-droite, mais j'estime que tous les candidats doivent être présents.* » A Magny, « *depuis 20 ans, près de 80 % de la commune vote Le Pen* », affirme Lucien Richard, qui vise sa réélection en 2008. « *C'est sûr que si j'avais parrainé Arlette Laguiller, j'aurais eu droit à quelques remarques de la part de mes administrés.* »

Pour d'autres, le retour de manivelle est beaucoup plus violent. A Wasserbourg, 473 habitants, dans le canton de Munster, l'annonce du parrainage de Jean-Paul Iltis en faveur de Jean-Marie Le Pen a provoqué un séisme au sein du conseil municipal. « *Trois conseillers se sont mis en colère* », raconte cet élu, déçu de la politique et certain de ne pas se représenter en mars. « *L'un d'eux a même quitté la réunion et démissionné sur le champ.* »

MARION BONNET
PIERRE DEMOUX
LOUISE FESSARD
DAVE KOULICHE



Louise Fessard/CUEJ

ne s'en cache pas : « *J'ai toujours été gaulliste et je n'ai jamais changé de cap, assène-t-il. Ceux qui se disent sans étiquette mentent, ils tiennent avant tout à ne pas prendre parti, à entretenir le consensus.* » Est-il pour

Yvette Ehlinger ne digère toujours pas la fronde menée par « *trois méchants qui [l']embêtent et qu'[elle a] repérés depuis 1996. Ils sont systématiquement contre ce que l'on fait. On voulait transformer une friche en*

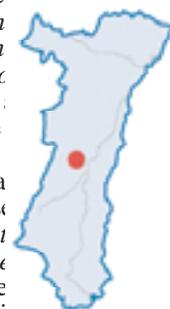
A Rorschwih, les élus ne s'entendent plus

La chambre régionale des comptes a décidé du budget de la commune.

A la tête de l'unique liste, Marie-Line Kreyer a été élue maire de Rorschwih, 372 habitants, en 2001. Cette enseignante de 50 ans n'imaginait pas devoir composer avec une opposition. Pourtant, après deux ans de mandat, ses relations avec les conseillers municipaux se sont peu à peu envenimées. « *Ils n'ont pas compris que le rôle du conseil municipal n'est pas de commander le maire. Pour eux, j'aurais dû être le pantin qui exécute, mais je ne me suis pas laissée faire* », explique Marie-Line Kreyer. Objet de la discorde : la rénovation

de l'école, réalisée au cours des deux derniers étés. « *Nous avons été de moins en moins conviés aux réunions de chantier, où le maire ne nous laissait pas s'exprimer. Elle est très autoritaire* », affirme Jean-Marie Eichholzer, membre conseil municipal.

La crise a atteint son apogée fin mai 2007 lorsque sept conseillers ont refusé d'adopter le budget primitif. « *C'était la seule manière d'arrêter le passage en force de madame le maire* », assure le conseiller. Le sous-préfet de Ribeauvillain



tenté d'apaiser les tensions en recevant chez lui Marie-Line Kreyer et ses opposants, sans succès. Aucun vote étant intervenu avant le 15 avril 7, date légale butoir, le préfet du Rhin a saisi la chambre régionale des comptes. Celle-ci a décidé du budget de la commune fin mai. Irragée par « *les conditions de travail* » qu'elle a connues au cours de son mandat, Marie-Line Kreyer ne se représentera pas en mars 2008.

GUILHEM MARTIN SAINT LÉON

Parité : l'Alsace à la traîne

Moins de 7% des communes alsaciennes sont administrées par des femmes. Deux d'entre elles racontent les difficultés de leur parcours.

ELLE n'avait pas le profil idéal pour être maire, d'autant plus dans une petite commune d'Alsace. Mais Elisabeth Vierling a su combattre les préjugés. Ancien professeur de biochimie aujourd'hui retraitée, elle arrive à Flexbourg en 1985. En 2001, elle devient maire des 484 habitants de ce petit village viticole du Bas-Rhin, au pied des collines sous-vosgiennes.

En Alsace, sur 904 communes, 60 sont administrées par des femmes (38 dans le Bas-Rhin, 22 dans le Haut-Rhin), soit 6,6% (10,9% à l'échelle nationale). « Je ne pensais pas qu'être maire serait plus difficile que d'être prof. Il m'a fallu

cinq ans pour m'imposer. Dans l'Education nationale, il n'y a pas de sexes, j'ai découvert les préjugés avec ce métier, assure Elisabeth Vierling. La société française, et plus particulièrement alsacienne, considère que les femmes ne sont pas compétentes. Les gens attendent toujours que l'on montre ce que l'on peut faire, ils ont un a priori négatif. »

Faire des choix. A Goldbach-Altenbach, commune du Haut-Rhin de 252 habitants, sur les 11 conseillers municipaux, une seule femme est élue. Le maire, Marcel Girard, explique : « Leur temps est toujours plus compté : le travail, en plus des enfants à garder, et du ménage à

faire ! Mais je dirais que la plupart du temps, elles sont plus pragmatiques et ont plus d'endurance. » Anne-Marie Wies, 52 ans, maire d'Eschwiller, est la seule femme élue à la tête d'une commune en Alsace Bossue. Elle se souvient avoir eu « des moments difficiles au cours de ce mandat. Être maire, c'est un dur combat à mener ».

Elisabeth Vierling est aujourd'hui fière de s'être investie. « C'est un métier passionnant et usant en même temps. Il n'est pas toujours facile de concilier sa fonction avec sa vie de famille. » A la demande de son

mari, elle a renoncé à son poste à la Chambre de consommation d'Alsace. Elle ne regrette pas ce choix et compte se représenter aux élections municipales. « Ce qui me plaît dans cette activité, c'est de voir la progression au cours d'un mandat : la mise en place du regroupement scolaire, d'une salle informatique... » Elisabeth Vierling n'a qu'un seul regret : le manque de reconnaissance.

« C'est vrai que je m'attendais à avoir plus de remerciements », dit-elle, un peu déçue. Malgré tout, l'élue a encore plein de projets en tête.

SOLINA PRAK

« Les gens attendent toujours que l'on montre ce que l'on peut faire, ils ont un a priori négatif. »



Mathilde Morandi / CUEJ

Anne-Marie Wies, 52 ans, maire de la commune agricole d'Eschwiller, est la seule femme à avoir été élue en Alsace Bossue.

Les Diss, maire de père en fils

A Landersheim, les héritiers d'une lignée d'élus continuent à se passer le flambeau.

Landersheim, être maire est une affaire de famille. « Nous sommes de cendants de bourgmestri depuis la Révolution » assure Jean-Marc Diss qui, à tout juste 40 ans, achève son deuxième mandat. Veste en velours, visage grave, ce fils de maire rougit pas d'avoir pris le relais paternel. « S'il y a l'héritage de mon père, j'ai refusé de lui succéder », soutient-il. D'autant que c'est grâce à ce dernier, Xavier Diss, agriculteur, et maire de 1959 à 1995, que la commune a si fière allure. Ne s'était-il

pas battu en 1967 pour que le siège d'Adidas France s'installe sur le ban communal ? Cette installation avait permis à Landersheim d'autofinancer ses travaux d'aménagement et à la taxe professionnelle de père en fils – le grand-père occupait la fonction pendant deux guerres – les choses se transmettent plus facilement : « Mon père m'a légué un savoir-faire », revendique Jean Marc Diss, le fils. « Il y a certaines choses innées chez lui, des règles qu'il connaît », confirme Denise

Tanton, la secrétaire de mairie. Pris dans l'engrenage peu avant 28 ans, alors qu'il se trouvait son frère aîné au secrétariat de mairie, cet informaticien est soutenu dans sa tâche par sa famille. « S'il y a vraiment un problème, il va demander à son père », lance Alain Pfister, 57 ans, villageois et ancien chauffeur de poids-lourd à la retraite.

Vers une fin de règne?

Mais une ombre plane sur la succession des Diss. Candidat sans adversaire, Jean-Marc Diss est devenu maire par la force des choses. « Personne d'autre que lui ne voulait se

présenter aux dernières élections municipales, c'est trop de travail, il faudrait être là tous les jours », rappelle Alain Pfister, lui-même ancien conseiller municipal. Jean-Marc Diss annonce pourtant que 2008 sera sa dernière élection. « Trois mandats à la rigueur, mais après j'arrête », répète ce dernier, actuellement célibataire. La fin de la dynastie Diss est annoncée. A moins que l'un des autres descendants refuse en extremis de voir l'écharpe tricolore s'enlever de l'armoire familiale : quatre frères sont encore présents dans le village.

MATHILDE MORANDI

Roger Gaugler, maire de Sickert et président de la communauté de communes de la vallée de la Doller et du Soultzbach.



Louise Fessard/ CUEJ

« VRP » de l'intercommunalité

A Sickert, Roger Gaugler loue la coopération entre les communes.

MAIRE de Sickert, 317 âmes, dans la vallée de la Doller, Roger Gaugler, sexagénaire tout en rondeurs, résume à lui seul l'ensemble des niveaux de coopération existants entre communes. Elu depuis 1983 de son petit village, il préside également la communauté de communes de la vallée de la Doller et du Soultzbach. Soit 17 communes et 15 000 habitants, répartis le long de la rivière qui s'écoule du Ballon d'Alsace. A cela, il faut ajouter son siège de premier vice-président du Pays Thur-Doller. Le Pays, dernière-né des structures de regroupement, créées à l'initiative de Dominique Voynet, alors ministre de l'Environnement, en 1999, peut rassembler plusieurs communautés de communes, quatre dans le cas présent. Pour lui, la question de l'intercommunalité ne se pose pas : « Un maire tout seul, ça ne peut plus exister. » Surtout dans sa région, qui a connu de profonds bouleverse-

ments économiques ces dernières décennies. « Dans les années 1960, 1970 et 1980, on a pris de plein fouet la crise des usines textiles. Et une petite commune ne peut pas toute seule pratiquer une politique industrielle, sociale ou culturelle, alors qu'on le peut ensemble. Grâce à l'intercommunalité, on s'est battu pour redonner aux gens des services dont ils ont besoin ».

Internet haut débit

A l'actif de la mise en commun des moyens et des compétences, il cite notamment la création de la zone industrielle du Pont d'Asp qui offre des perspectives d'emplois aux habitants, la participation aux frais de fonctionnement du collège de Masevaux. Ou encore, réalisation plus surprenante mais dont il n'est pas moins fier, la connexion depuis 2000 de toute la vallée à l'Internet haut débit.

La coopération entre petits villages se montre également très précieuse pour tout ce qui

touche à l'éducation, surtout dans la haute vallée où « il y a un déficit d'enfants pour garder ouverte une école dans chaque commune », déplore-t-il. A Sickert, il n'y a plus que sept élèves alors que le seuil

le neuf ». La solution : un RPI – regroupement pédagogique intercommunal entre huit communes conserveront leur propre salle, puis, i

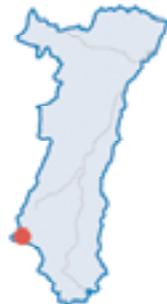
veulent évoluer à plus haut niveau, sont orientés vers des structures intercommunales moins nombreuses, mais plus importantes. « C'est une logique pyramidale », résume Roger Gaugler.

Autre domaine où le rassemblement est particulièrement intéressant, le tourisme. Dans cette région de montagne, de forêts et de lacs, la promotion touristique, notamment à l'étranger, ne peut se limiter à

une seule vallée ou un seul belvédère, tout aussi remarquable soit-il. C'est au Pays que revient ce rôle d'ambassadeur. Mais l'élu, pourtant di-thyrambique sur les résultats obtenus par ces divers niveaux d'organisation, n'ignore pas qu'ils manquent encore de visibilité pour les citoyens.

Cantons inutiles. Pour Roger Gaugler, la faute incombe au « Meccano français, trop compliqué. Il y a des entités administratives, comme les cantons, qui ne servent à rien, si ce n'est à élire un conseiller général ». La méconnaissance des citoyens envers ces institutions devrait s'estomper avec l'habitude, car l'Alsace « se développe de plus en plus sur la notion de pays. Avant, les découpages administratifs se faisaient de Paris, sans aucune cohérence géographique. Aujourd'hui, ils se font sur la volonté des gens de vivre ensemble ». Une évolution naturelle pour ce « VRP » de l'intercommunalité.

TIPHAIN REYNAUD



Avec la Com'com, « les impôts décollent »

DANS le sud de l'Alsace, entre le Rhin et les collines du Sundgau, le pays de Sierentz est un territoire de plaines et de villages, regroupés en une communauté de 21 communes, « Com'com », dans le jargon municipal. Pour ses habitants, l'intercommunalité se matérialise entre autres par une taxe. Des dépenses que certains édiles comme Jean-Georges Weber à Brinckheim, 300 habitants, ne trouvent pas toujours justifiées. « Les impôts ont décollé dès notre adhésion à la Com'com', alors qu'ils n'avaient pas

bougé depuis vingt ans, fustige-t-il. Tout le monde paie pour des services qui ne bénéficient qu'à un petit nombre, comme les classes de neige par exemple. »

Engagés pour vingt ans.

« Beaucoup dans les petits villages se plaignent que certaines dépenses sont de trop, mais il faut satisfaire tout le monde ! », rétorque Guy Picquet, président de la communauté de communes du pays de Sierentz. L'intercommunalité se charge des dépenses qui étaient auparavant à la charge des com-

munes. » Les premiers magistrats regrettent parfois que l'adhésion les prive de la responsabilité de gérer seuls leurs budgets. Même s'ils ne sont pas satisfaits, ils ne peuvent à ce jour plus envisager de quitter la communauté : ils se sont engagés financièrement pour plus de vingt ans.

Pas d'ouvrier municipal.

Transports scolaires, balayage et gestion des déchets entre autres sont pris en charge par l'intercommunalité. Depuis janvier 2002, date de création de la communauté de com-

munes du pays de Sierentz, l'Etat lui verse les dotations de fonctionnement des communes.

A Brinckheim, Jean-Georges Weber regrette que ces fonds ne servent pas à embaucher des ouvriers municipaux. En leur absence, il s'occupe de tout, ou presque : « Je répare les fuites d'eau, change les ampoules, tout ça pour économiser le salaire d'un ouvrier communal », dit-il. Avant de s'éclipser pour réparer un compteur d'électricité.

SARAH BROCK
VICTOR NICOLAS

Un petit rien les sépare

René Mathias et Jean-Pierre Widmer, à la tête d'Oberentzen et Niederentzen, deux communes accolées, ne font rien l'un sans l'autre.

ON passe d'une commune à l'autre sans s'en apercevoir. Une succession de maisons cernées par les champs, avec pour seule frontière un double panneau d'entrée : « Ober » au recto, « Nieder » au verso. « Depuis plus de 500 ans, les deux communes ont toujours été accolées mais distinctes », assure Jean-Pierre Widmer, maire de Niederentzen. Son homologue du village jumeau, René Mathias, lui sert un café. Assis autour d'une table de la mairie d'Oberentzen, les deux hommes se connaissent bien. Même génération : une cinquantaine d'années. Jeunes, ils faisaient partie de la même équipe de foot, et les casernes où ils étaient pompiers étaient à deux pas l'une de l'autre. Aujourd'hui, ils se tutoient et passent le jour de l'An ensemble.



« Depuis plus de 500 ans, les deux communes ont toujours été accolées mais distinctes. »

Un contact permanent. S'ils se voient régulièrement, c'est d'abord pour des raisons professionnelles. « On travaille très étroitement ensemble dans le cadre du syndicat intercommunal scolaire, du syndicat mixte de l'Ill, de l'union des associations foncières... », énumère René Mathias. De façon plus exclusive, Ober et Nieder ont aussi en commun un comité de jumelage avec D'Hanis, au Texas. L'été prochain, ils accueilleront une quarantaine d'Américains de ce village fondé par des émigrants alsaciens au XIX^e siècle.

Au delà des rendez-vous de travail, les deux maires sont en contact permanent, conscients que l'attractivité d'une commune est intimement liée au développement de l'autre. « Si des gens veulent s'installer à Oberentzen et voir nos structures, je leur parlerai aussi de celles de Nieder, pas vrai Jean-Pierre ?, lance René Mathias. Un sucre ou deux ? »

Les difficultés des petites. La proximité des deux villages ne suffit pas à attirer les commerces. Après la boucherie, l'épicerie, le

coiffeur, c'est la boulangerie qui a fermé cette année. « n'est pas mieux loti que d'autres petites communes isolées », déplore le maire d'Ober. « ce n'est pas qu'une question de taille, c'est aussi une question de situation. » Jean-Pierre Widmer enchaîne : « L'échangeur autoroutier prévu sur la commune de Nieder en 2008 va changer la donne. On a déjà des demandes d'installation de... »

Le maire de Niederentzen compare leur entente à celle d'un

couple : « A partir du moment où on s'entend et où on essaye d'aller dans le même sens, on gagne en efficacité. » Un couple aït cependant chambre à coucher : pas question de révoquer les constructions nées des deux communes. « C'est vrai que ça coûte moins cher en foncier », reconnaît René Mathias. Mais l'école et le club de foot demeurent l'âme de chaque village.



MANON AUBEL
FABIEN MOLLON

La renaissance de Bosselshausen

Intégré à Kirrwiller durant 33 ans, le village s'est émancipé d'un « mariage arrangé ».

RENAÎTRE après un divorce, voilà le pari de la commune de Bosselshausen. Accolée pendant 33 ans à sa voisine, Kirrwiller, que séparaient deux collines, une route, et trois kilomètres et demi de terres cultivées, Bosselshausen a repris sa liberté. Porté à bout de bras par Laurence Jost, 41 ans, alors maire déléguée, le projet de rupture avait fini par aboutir en janvier 2007.

Mariage arrangé. « Il n'y a jamais vraiment eu de projets communs entre les deux villages », justifie Laurence Jost, élue maire de Bosselshausen en février 2007 : « Lors des élections exceptionnelles de 2007, Cheveux courts, énergique et réaliste, cette agrégée d'histoire locale a été le « mariage arrangé » de ces villages qui avaient accolé leurs noms sur le papier en 1974. « Une salle des fêtes n'était jamais commune. Elle était toujours sur le ban de l'une, et pas sur celui de l'autre. Une partie de la population se sentait toujours lésée », confirme Annabelle Hirlimann, 35 ans, secrétaire de



mairie partagée entre les deux communes. Village rural et agricole, Bosselshausen n'aura partagé que le nom avec Kirrwiller, village-rue d'essence plutôt ouvrière. Une dissymétrie accentuée par la taille du village. Plus petite, Bosselshausen était la parente pauvre de Kirrwiller. « Aux réunions du conseil municipal, seuls quatre membres venaient de Bosselshausen. Ils n'obtenaient jamais la majorité », confirme t-elle. Michel Blondel, 63 ans, commissaire chargé de se prononcer sur la séparation, il était nécessaire que la rupture soit consommée : « On ne peut pas le défaire, ça se sentait. Les habitants ne veulent pas poursuivre ensemble. Bosselshausen et Kirrwiller, il y a des mentalités différentes. »

Refaire sa vie. Dans l'élan de sa création, la commune retrouvée de Bosselshausen s'est dotée d'une équipe municipale qui n'a pas tardé à investir les deux salles vides de l'ancienne école. Rapidement rodé, le peloton commence à faire ses preuves. Mais n'a pas les moyens de se

payer un agent communal. « Au niveau des impôts locaux, nous avons besoin de racler les fonds de tiroirs », constate Laurence Jost. Râteaux à la main, écharpes au vent, la nouvelle équipe a décidé de se serrer les coudes et veille ensemble à l'entretien du village. « S'il neige, je me charge de désencombrer et de sabler les rues avec mon tracteur », explique Jean-George Berst, 41 ans, deuxième adjoint et exploitant agricole.

Baptême politique. « On est en période de sur-régime, mais c'est provisoire », se console Laurence Jost. Investie depuis plus d'un an dans la vie du village, cette enseignante au collège et au lycée de Bouxwiller a plutôt réussi son baptême politique. Franco-suisse élevée en Normandie, elle a su s'imposer par son travail et sa ténacité et s'est toujours placée au-dessus des querelles de clans au sein du village. Ravie d'avoir réussi à réunir autour d'une table des familles en froid depuis des générations, elle sera candidate à sa réélection en mars 2008.

MATHILDE MORANDI

Ça surfe à Magstatt-le-Haut

En installant le wifi et une rhizosphère, Bernard Sutter parie sur l'avenir.

DANS la mairie de Magstatt-le-Haut, il ne fait pas plus chaud que dehors. « C'est inutile de mettre le chauffage si la secrétaire n'est là que deux jours par semaine. Comme ça, on peut faire des économies », s'excuse le maire Bernard Sutter, retraité de 72 ans. Malgré son budget modeste, cet élu propose des initiatives originales.

Sa commune de 286 habitants n'est pas reliée au réseau qui donne accès aux fournisseurs habituels d'internet haut débit. Finalement, résoudre ce problème conseillé par le pâtissier du village, il installe sur le toit de l'église un émetteur wifi. Depuis 2005, la commune fournit internet à 39 foyers



en titre qu'un fournisseur comme Free, Alice ou Neuf. « On ne voulait pas attendre l'initiative du Département pour permettre aux habitants d'accéder à l'internet haut débit », se souvient-il Sutter. et permet entre autres aux infographistes de travailler depuis leur domicile. Il avoue tirer une cer-

taine fierté de son aménagement, surtout depuis que le conseil municipal de Rantzwiller est venu s'inspirer de son initiative. Cette ville de presque mille habitants attend toujours l'ADSL. Autre choix singulier : la rhizosphère. Contrainte par la loi de rénover son système d'assainissement d'eau, la commune a opté pour une solution écologique d'épuration, fondée sur le filtrage de l'eau par le sable. « Cela nous revient deux à trois fois moins cher que si nous avions contribué à la station d'épuration intercommunale », explique le maire, qui ne se revendique pourtant pas « Vert ». Grâce à ce système, sa commune gagne 60 centimes par litre d'eau vendu. Selon Bernard Sutter, les habitants de la voisine Magstatt-le-Bas convoitent le prix de l'eau de son homologue du Haut.

Pas d'éclairage à Noël. Sur un budget total d'un million d'euros pour 2007, une moitié est consacrée au fonctionnement, l'autre à l'investissement. Les ressources propres de la petite commune proviennent en particulier de l'exploitation des forêts et de la vente de bois.

Pour faire des économies, le maire a décidé de supprimer les éclairages de Noël. Cette année, les habitants du village se contenteront d'un petit sapin près de l'église.

VICTOR NICOLAS
SARAH BROCK



Sarah Brock/CUE

L'émetteur wifi est installé sur le clocher de l'église de Magstatt-le-Haut, à la grande satisfaction de Bernard Sutter.

Petite commune cherche grosse subvention

Du conseil général à l'Union européenne, les sources de financement sont multiples.

PERCHÉE à plus de 800 mètres d'altitude, Aubure est la plus haute commune d'Alsace, entre Ribeauvillé et Fréland. Son maire, Claude Humbrecht, 55 ans, évoque déjà les chantiers phares de son probable troisième mandat : la construction d'un foyer d'hébergement pour handicapés, d'un atelier communal et d'une chaufferie au bois qui fournira de la chaleur à la mairie-école, la salle polyvalente, l'église et le périscolaire. « Les travaux débuteront le 28 mars 2008 et il faudra que tout soit fini avant l'hiver suivant. » Coût des projets : près de 700 000 euros. A priori hors de prix pour Aubure, dépourvue d'industrie, où les deux derniers agriculteurs permettent juste d'entretenir les prés et dont le budget 2007 n'excède pas 550 000 euros pour le fonctionnement et 150 000 euros pour l'investissement. Jadis ressource

importante de la commune, la vente de bois, une filière en crise depuis la tempête de 1999, ne rapporte qu'entre 10 000 et 15 000 euros par an.

Le faible potentiel fiscal d'Aubure lui donne accès à des subventions maximales venant des collectivités locales : « Pour l'atelier, le Département couvre 40% des dépenses et la Région prend en charge 20% du coût de la structure en bois du bâtiment. J'ai aussi sollicité l'enveloppe parlementaire auprès de mon député, mais là, rien n'est sûr... », explique Claude Humbrecht.

Le soutien des collectivités. Quant à la chaufferie au bois, un équipement écologique, « je ne sais pas qui paye quoi mais elle sera financée à hauteur de 60%

conjointement par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), le conseil général et le conseil régional ». En revanche, la commune située dans un canton rural éligible aux crédits européens n'en bénéficiera pas cette fois-là : « En 1999, quand nous avons aménagé l'ancien presbytère en périscolaire pour la garde des enfants, Bruxelles avait payé 20% des travaux car il s'agissait d'un service à la population », se souvient Claude Humbrecht.

Marcel Girard, son homologue de Golbach-Altenbach, 252 habitants, à 75 kilomètres au sud d'Aubure en suivant la route des crêtes, se rappelle également avoir profité d'une « forte aide européenne, à hauteur de

25% » lors de la construction de la maison communale pour 550 000 euros il y a cinq ans. Mais ce dont il est le plus fier, c'est du camion de pompier tout-terrain inauguré en novembre qui « n'a pas coûté un sou à la commune ». Il l'a obtenu du SDIS (service départemental d'incendie et de secours) avec l'aide du conseil général et de son président UMP Charles Buttner. Le véhicule était réformé au niveau du département, mais parfaitement apte pour le corps local. Un joli coup pour Marcel Girard, ancien membre du RPR qui « n'a pas repris sa carte à l'UMP, plus assez gaulliste ». Pour lui, l'important « n'est pas l'étiquette politique mais d'avoir des relations pour être toujours aux premières loges. Comme on dit : c'est celui qui est le plus près du fourneau qui se chauffe ».

GUILHEM MARTIN SAINT LÉON

L'important ce n'est pas l'étiquette politique mais d'avoir des relations pour être toujours aux premières loges.



Gerhard Wagner, maire de Tegernau, est pour un regroupement des petites communes.

Auf Wiedersehen Bürgermeister

En Allemagne, les petites communes sont en voie de disparition.

Sarah Brock/CUEI

FIN octobre, la *Badische Zeitung*, quotidien de la région, lance un défi aux huit maires de la communauté de communes « Kleines Wiesental » au milieu de la Forêt-Noire : bâtir en une soirée la « maison de l'unité ». Les huit édiles ont remporté le pari. Une fois la cabane en bois construite, ils y ont entonné la chanson traditionnelle : « *Jamais on ne se séparera* ». Derrière l'anecdote se joue la souveraineté des huit petits villages de 200 à 600 habitants. En 1973, le Land de Bade-Wurtemberg a lancé une réforme visant à créer des entités d'au moins 8000 habitants. Du fait de leur topogra-

phie, les villages du « Kleines Wiesental », comme toutes les petites communes de montagne, n'ont pas été concernés par le regroupement.

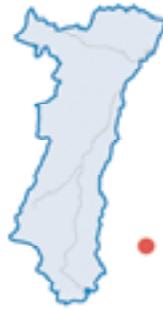
La fusion en question. Depuis une trentaine d'années, ces communes de montagne sont endettées et subsistent grâce aux subventions du Land. Ce dernier a décidé de mettre fin à ses aides financières en 2010. La solution la plus économique selon Gerhard Wagner, président du « Kleines Wiesental » et maire de son chef-lieu Tegernau depuis 1994, serait de fusionner les huit communes. Mais la majorité de ses collègues s'y oppose. Pour les maires, l'en-

jeu est double, explique Gerhard Wagner : « *Ils craignent de se faire reprocher par leurs électeurs de vouloir vendre leur commune. Pourtant, les habitants de Tegernau m'ont confirmé qu'ils préféreraient payer moins d'impôts que garder à tout prix leur maire.* »

Peu d'illusion. La résistance au regroupement probable tient à des arguments plus égoïstes, suppose Gerhard Wagner : « *L'un des maires est retraité, l'autre est paysan. Pour eux, 700 euros de salaire par mois, c'est important. Ils veulent avant tout continuer à*

percevoir ces revenus. » Le jeune maire de Böllen, Bruno Kiefer, est convaincu que le sort de ses collègues du « Kleines Wiesental » décidera aussi du sien. Bien que son village ne connaisse pas de problèmes financiers, il ne se fait guère d'illusions : « *A mon avis, dans 20 ans, Böllen n'aura plus de maire.* » Sa commune de 103 habitants, la plus petite du Land, se situe à 13 kilomètres de Tegernau, mais fait pour l'instant toujours partie d'une autre intercommunalité.

SARAH BROCK
MARIA WIMMER



A l'étranger

Allemagne : Suivant les lois du Land, le Bürgermeister est élu directement par les habitants de la commune ou par le conseil communal.

Belgique : Le bourgmestre, équivalent du maire français, est directement élu par la population.

États-Unis et Canada anglophone : Le mayor est désigné par le conseil pour un mandat restreint, voire de façon tournante. Il n'a qu'une fonction cérémoniale et protocolaire.

Québec : Le maire est élu distinctement des conseillers municipaux. Une cohabitation est possible entre un maire et un conseil municipal opposés.

Et au milieu passe une frontière...

A Lucelle, village suisse et alsacien, les élus tentent de mener à bien des projets communs.

LUCELLE. Ses 47 habitants, son ancienne abbaye cistercienne, ses trois restaurants et sa borne frontalière au beau milieu de la principauté du village. Avec d'un côté Lucelle, commune française, et l'autre... Lucelle, hameau suisse appartenant à la commune helvétique Pleignes, située sept kilomètres loin.

Un trait tiré en 1815 sur la carte d'Europe lors de la signature du Traité de Vienne fait qu'aujourd'hui l'accès principal menant à Lucelle Française nécessite d'abord un creux de quelques centaines de mètres par le territoire suisse.

« Collègues suisses ». Dans cette zone, la plus méridionale d'Alsace, les relations internationales sont forcément étroites, intérêts communs obligent : le ramassage des poubelles est assuré par les services français, l'entretien des routes se fait en collaboration...

Ce jour-là marque le début des travaux de réparations du réseau d'eau. « *Nos canalisations alimentent aussi les cinq maisons du hameau suisse. Mais les conduites qui vont en Suisse doivent être changées car elles sont en mauvais état* », explique Bernard Hauser, agriculteur et prélu de Lucelle depuis 1982. **« C'est un dossier important. Depuis le mois de juin, on s'est vu plusieurs fois avec le maire suisse car pour pouvoir traverser la Suisse, il nous faut une autorisation spécifique. »**

Les Suisses n'étant pas membres de l'Union européenne, les projets transfrontaliers sont lourds à monter. « *Beaucoup de choses se règlent au niveau informel* », tempère Jean-Luc Bringia, le maire de la commune française de Kiffis, à quelques kilomètres de Lucelle.

« On a les mêmes problèmes, alors quand l'un fait quelque chose, on va voir chez lui

et vice-versa. On se donne des coups de main. Pour notre réseau d'assainissement par exemple, j'ai demandé un avis à mes collègues suisses », souligne-t-il.

Pointe d'admiration. Les caisses des villages helvétiques sont en revanche davantage remplies que celles de leurs voisins français du fait de taxes communales plus élevées. « *Même un village de 50 habitants possède son propre réseau d'assainissement, son bureau de poste...* », constate, légèrement envieux, Jean-Luc Bringia. Avant de noter : « *De leur côté, ils nous envient notre culture du patriotisme. Chez nous, dès qu'il y a une passation de grade d'un pompier, cela fait venir le conseiller général, le conseiller régional, le député et on joue la Marseillaise* ».

L'honneur est sauf.

MARION BONNET
PIERRE DEMOUX



Le club des Cinq

Amis d'enfance et de terrains de foot, ils se retrouvent après les matchs pour discuter de leurs communes.

BRETTEN, Eteimbes, Bellemagny, Saint-Cosme et Bréchaumont, cinq villages voisins aux portes de la Franche-Comté, cinq maires, cinq amis qui se connaissent depuis l'enfance, et surtout depuis le football. Pendant de nombreuses années, ils ont leurs crampons sur le terrain de l'AS Bréchaumont, tous en attaque. Depuis juin 2007, Joël Wies, la quarantaine dynamique, ancien milieu terrain, a même pris la tête du club foot en plus de celle de sa commune Saint-Cosme. Son ancien coéquipier homologue de Bréchaumont, François Elsaesser, est aujourd'hui avocat à Mulhouse. Le premier élu d'Eteimbes, Jean-Luc Fink, chapeau cow-boy vissé sur la tête, encadre aujourd'hui une équipe de jeunes en plus de son travail chez Peugeot.

Mélange de genres. Son ancien camarade de classe, Christophe Poulet, aujourd'hui maire de Bretten, continue de suivre les affaires du club, mais de loin. Le benjamin du groupe, Thierry Roy, élu de Bellemagny, a rejoint la bande grâce à son cousin, qui n'est autre que Christophe Poulet. Aujourd'hui, la passion du ballon rond les

rapproche toujours. Et les vieilles habitudes demeurent : « *Au foot, on parle souvent des affaires de la mairie. Et quand on se voit en mairie, il arrive aussi fréquemment que l'on parle du foot* », confie Joël Wies, maire depuis 2001.



Du coup, les cinq élus préfèrent régler entre eux les affaires de leurs communes. Ils partagent tout : le même employé municipal, la salle, située dans le village d'Eteimbes et inaugurée il y a trois ans... sans oublier la traditionnelle carpe frite, spécialité culinaire de la région. Et les projets sont les mêmes : agrandissement de l'école à la fin de l'année prochaine, construction d'une salle des fêtes...

« *Nous nous voyons régulièrement. On est bien ensemble, et quand on prend des décisions, elles vont souvent dans le même sens* », estime Joël Wies. « *C'est sûr que cela a facilité les choses de se connaître avant*, ajoute Christophe Poulet dans un large sourire. *On bosse beaucoup mais il y a aussi beaucoup de troisièmes mi-temps !* » Comme toutes les occasions sont bonnes de « *lier*

l'utile à l'agréable », selon l'expression de ce dernier, les réunions se déroulent souvent autour d'un verre ou dans le restaurant du coin.

Village gaulois. Cette communauté de communes informelle prend parfois des airs de petit village gaulois qui se plaît à faire un peu de résistance.

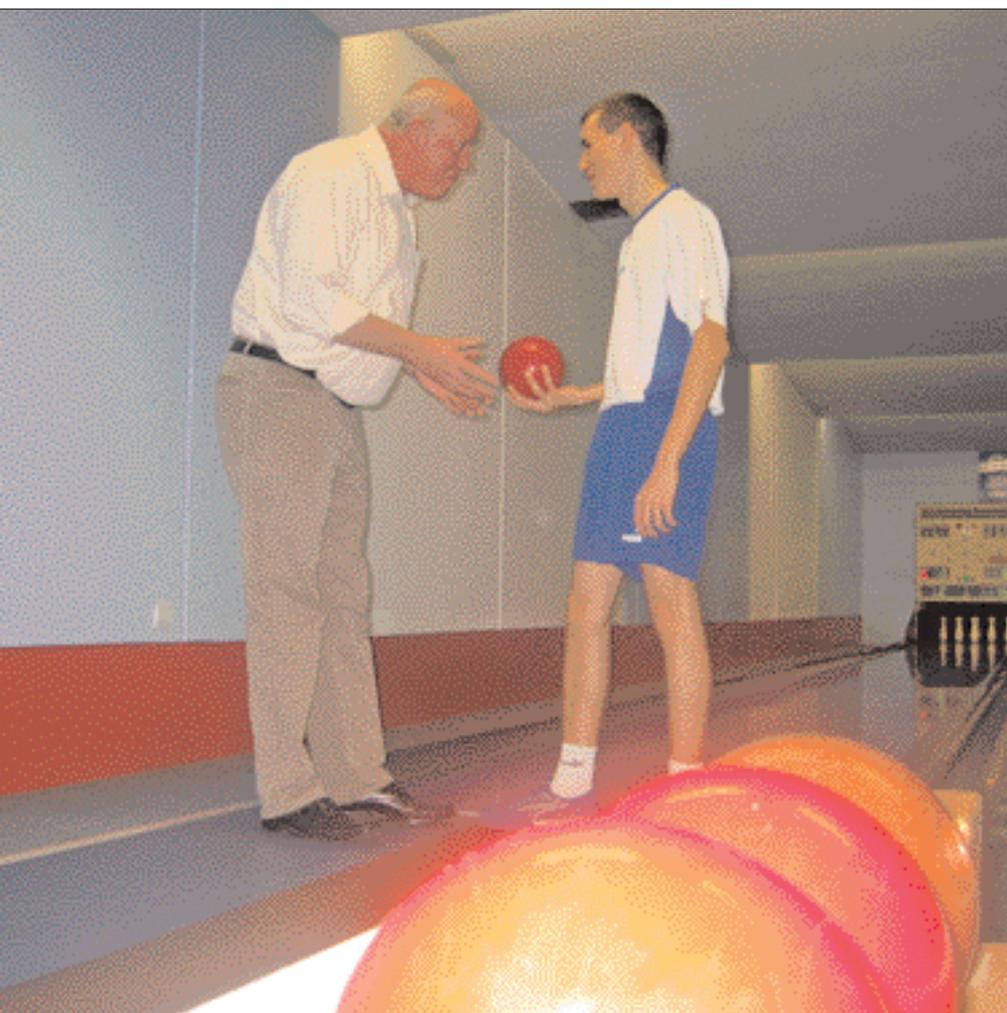
A la dernière élection présidentielle, les parrainages de ces cinq maires sont tous allés dans l'escarcelle d'« *Arlette* », comme ils l'appellent, la candidate de Lutte ouvrière. « *Le plus drôle c'est que nous ne nous sommes pas du tout concertés* », précise Thierry Roy, le maire de Bellemagny.

Mêmes idées, mêmes combats. Ils évoquent avec malice la bataille épique et victorieuse, menée il y a quelques années contre l'installation d'un aérodrome à Fontaine, dans le Territoire de Belfort. Et plus récemment, celle menée pour modifier le tracé du futur TGV. « *On fait un petit peu îlot de résistance*, souligne Joël Wies. *Mais grâce à cela, il arrive que l'on pèse sur les décisions de la communauté de communes.* »

MARION BONNET
PIERRE DEMOUX

Une écharpe et des quilles

Premier magistrat de Fort-Louis, Gérard Janus est un singulier sélectionneur national.



FORT-LOUIS, village fortifié de 300 habitants, à proximité de Haguenau, est sans doute la seule commune d'Alsace à pouvoir s'enorgueillir d'être administrée par un entraîneur national.

Son maire, Gérard Janus, 54 ans, solide gaillard de près de deux mètres au crâne dégarni, est le sélectionneur de l'équipe de France de quilles. A l'âge de 12 ans, il a fait ses premiers pas avec son frère en ramassant les quilles de ses aînés, dans le club de son village, Pfaffenhofen. Il commence la compétition à quatorze ans, pour intégrer quelques années plus tard l'équipe de France et en devenir le capitaine. Il prend ensuite le poste de sélectionneur national et la tête du Racing club de Strasbourg omnisports. En 2001, Gérard Janus accède à la tête de sa commune.

A la retraite, il était « *plus disponible* » que ses colistiers. Au cours de son mandat, il a réussi à concilier ses fonctions politiques et sportives. « *Il y a 17 heures entre sept heures du matin et minuit* », dit-il pour expliquer comment il arrive à partager son temps entre le Racing et la mairie de Fort-Louis, éloignés de 50 kilo-

mètres. Le Racing l'amène aussi à parcourir l'Europe. Il s'est récemment rendu à Budapest, pour assister à la défaite des Strasbourgeois en huitième de finale de la Ligue des champions.

Apolitisme de rigueur.

Gérard Janus a parrainé Jean-Marie Le Pen lors de la dernière élection présidentielle, ce qui lui avait valu les reproches de certains de ses pairs. Il explique son acte non par une adhésion aux thèses du nationalisme mais par une exigence démocratique. « *Il était au second tour en 2002 avec six millions de voix*, explique-t-il. *Je ne suis donc pas un homme donc normal qu'il se présente. Cela a été permis de voir autrement à ce qu'il prétendait, il ne représentait plus 18% des électeurs.* »

Gérard Janus, qui se représente en 2008, revendique son apparente neutralité par l'importance de ses fonctions sportives. « *Quel que soit le vainqueur de la prochaine élection municipale à Strasbourg, je devrais travailler avec lui pour le Racing. Je me dois de rester neutre.* »

ROMAN BERNARD
ARTHUR FRAYER

Gérard Janus et son Racing de Strasbourg ont remporté 14 fois le championnat national.

Les Marianne de Madeleine

Madeleine Zinck, 85 ans, dont 50 comme secrétaire de mairie de Kesseldorf, revient sur l'histoire de son village.



Le jour où Madeleine Zinck achève sa carrière d'institutrice, en 1981, Guy Callegher, maire de Kesseldorf, lui remet « 3000 francs de disques ». Elle sera secrétaire de mairie jusqu'en 1994.

AUJOURD'HUI, je connais plus de monde au cimetière que dans le village », sourit Madeleine Zinck, un rien désabusée. A 85 ans, elle a passé plus de la moitié de sa vie à la mairie de Kesseldorf, 430 habitants, commune du canton de Seltz, aujourd'hui coincée entre l'autoroute menant à Lauterbourg et la forêt de Haguenau. Celle qui fut, 50 ans durant, secrétaire de mairie, est la mémoire vive du village. Elle a connu au cours de sa fonction onze élections municipales, quatre maires différents et autant de présidents de la République. Tous les après-midis, elle retrouve son amie Marthe dans le salon de son petit pavillon de la rue de Hatten. Ensemble, elles n'en finissent pas de ressasser la mémoire endormie de Kesseldorf, cette commune de la région agricole de la plaine du Rhin, proche des rives de la Sauer.



Madeleine Zinck, novembre 2007.

Ecrivain public. Irrémédiablement, l'évacuation des habitants revient dans leurs récits : « Le 1^{er} septembre 1939, Bernard, l'appariteur, a annoncé au son de sa cloche la triste nouvelle de l'évacuation, racontent-elles d'une

seule voix. L'après-midi même, nous sommes partis dans des voitures tirées par des chevaux avec le peu de biens que nous pouvions emporter, en laissant nos maisons ouvertes et les bêtes dans les étables. Quelques jours plus tard, des wagons à bestiaux nous ont emmenés en Haute-Vienne. »

Un an plus tard, elle revient dans son village. Elle endurera pendant quatre longues années les privations de l'Occupation, avant d'accueillir en héros les soldats français du 3^e bataillon du 4^e RTT, le 19 mars 1945. « Sous un soleil radieux », se remémore-t-elle, des sanglots dans la voix. A 23 ans, déjà institutrice

du village, elle devient logiquement secrétaire de mairie avec pour tout équipement une vieille machine à écrire. Elle prend son poste auprès d'Emile Gerbert, un sexagénaire autoritaire « qui impose souvent son point de vue aux autres ». Tous deux font face à une lourde tâche. Le village est à reconstruire. Les routes et les ponts sont détruits, les maisons pillées. Il faut prendre son vélo et s'armer de courage pour parcourir les 30 kilomètres qui séparent le petit bourg de Haguenau.

Et nombre de documents administratifs sont manquants. Madeleine doit se rendre régulièrement à Strasbourg pour tenter de les retrouver. Certains sont en allemand, d'autres en français, une langue que ne maîtrisent ni le maire, ni les conseillers municipaux. La population encore moi L'alsacien est roi. Dans l'cour de récréation c l'école, un système cont les enfants à parler franç « Il y avait un jeton, se s vient-elle. Celui qui ent doit un camarade parl alsacien lui passait le jeton. A la fin de la récré le dernier à écoper de patate chaude recevait punition : il restait le soir pour conjuguer des verbes. Aujourd'hui, on fait l'inverse. Les enfants sont encouragés à apprendre l'alsacien. »

Pendant plusieurs années, Madeleine seule sera capable de traduire les documents. Elle est le lien unique entre la population du village et l'administration française. A côté de ses deux fonctions officielles, elle devient l'écrivain public de Kesseldorf.

Dès 19h, après ses heures de service, elle accueille les villageois dans sa propre maison et traduit, lit, rédige actes de naissance, de décès ou de mariage, parfois jusque tard dans la soirée. « Madeleine était toujours joignable et sûrement plus dérangée en dehors des heures de travail que lors des permanences », raconte le maire actuel, qu'elle accompagnera pendant près de 20 ans. Il faut

dra attendre 1975 pour qu'elle traduise son dernier document. Témoin privilégié de l'évolution du village, la vieille dame, au fil des années, observe le goudronnage des rues, la rénovation du clocher, l'arrivée de lignes de bus desservant Haguenau et Wissembourg, la nouvelle école... Revers de la médaille, elle assiste aussi à la fermeture des deux restaurants de la commune, la disparition des petits commerces et l'arrivée de l'autoroute à proximité du village, avec son lot de nuisances sonores.

« Pas de politique ». Madeleine a su traverser les époques en se gardant de s'immiscer dans la vie politique de la cité. « Quand on est secrétaire de mairie il faut s'abstenir de tout ça, on ne fait pas de politique », affirme l'ancienne institutrice. Elle se souvient des périodes électorales. « Un moment difficile à passer. J'aurais aimé avoir un passage souterrain entre la mairie, l'école et ma maison pour ne pas avoir à croiser les gens dans les rues. » La vieille dame n'aime pas évoquer les querelles de personnes. Pourtant son amie Marthe, fille de Joseph Kern, le maire sortant en 1965, lui rappelle une anecdote survenue quatre décennies auparavant.

Joseph Kern brigue son second mandat et Adolphe Schroeder, me conseiller municipal, présente une deuxième liste en lui donnant « sa pad'honneur » de ne pas aller à la fonction de... Parole qu'il ne tiendra cette petite trahison resseul fait politique node l'histoire de la commune. Deux mandats plus tard, en 1977, Adolphe Schroeder sera battu par Guy Callegher. Ce dernier est sans nul doute, pour Madeleine, celui qui a fait le plus pour la commune. L'homme est énergique et volontaire, un brin directif. A son actif, la construction de la salle polyvalente dès son arrivée à la mairie, la réfection de la voirie, la mise en place d'un premier système d'assainissement ou encore la création du Sivom (syndicat intercommunal à vocations multiples) en 1980. « C'est le plus moderne. Il était le premier à parler couramment le français. »

En 1994, Madeleine a définitivement pris sa retraite et expédié sa vieille machine à écrire en Afrique, « pour une œuvre caritative ». En 50 ans, jamais elle n'aura touché un ordinateur.

ARTHUR FRAYER
DAVE KOULICHE

1922
Naissance à Kesseldorf

1945
Deviens institutrice du village et secrétaire de mairie auprès d'Emile Gerbert

1959
Joseph Kern remplace Emile Gerbert

1965
Adolphe Schroeder bat Joseph Kern

1977
Guy Callegher entame son premier mandat

1981
Prend sa retraite d'institutrice

1994
Quitte son poste de secrétaire de mairie

Collection personnelle



histoire de se souvenir



© PHOTO EXPRESSION/WASC DOSSIER/NDK/Collection Tomi UNGERER

LA COLLECTION DE TOMI UNGERER (1914-1918 / 1939-1945)

AU MÉMORIAL DE L'ALSACE-MOSELLE - SCHIRMECK (BAS-RHIN)

DU 9 NOVEMBRE 2007 AU 6 JANVIER 2008
ET DU 1^{ER} MARS 2008 AU 31 MAI 2008